

Luxembourg, le 2 février 2021

## **Note d'information 21/2**

### **AUX SOCIÉTÉS DE COURTAGE D'ASSURANCES OU DE RÉASSURANCES**

et

### **AUX COURTIERS D'ASSURANCES OU DE RÉASSURANCES**

Madame le Directeur,

Monsieur le Directeur,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que les examens pour l'année 2021 auront lieu comme suit :

- pour les candidats courtiers/dirigeants de société de courtage d'assurances :
  - le jeudi, 22 avril 2021 ;
  - le vendredi, 29 octobre 2021 ;
- pour les candidats sous-courtiers d'assurances :
  - le jeudi, 11 mars 2021 ;
  - le jeudi, 10 juin 2021 ;
  - le mardi, 28 septembre 2021 ;
  - le mardi, 14 décembre 2021.

Les admissions à l'examen des candidats sous-courtiers d'assurances se feront dans la limite des places disponibles et sur présentation d'une demande complète vingt-et-un jours calendaires au moins avant les dates ci-avant indiquées.

Veillez agréer, Madame le Directeur, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur du Commissariat aux Assurances,

Thierry FLAMAND